



*A*tlas *P*aysager et *P*atrimonial

Ch'live d'images éd pèr ichi



GRAND-LAVIERS

Sommaire

Paysages d'aujourd'hui	p.3
Évolution des paysages	p.6
Espèces faune / flore	p.8
Forme urbaine	p.9
Histoire et population	p.12
Patrimoine agricole	p.12
Fiche patrimoniale : L'eau dans tous ses états	p.17
Patrimoine remarquable	p.22
Patrimoine religieux	p.23
Patrimoine public	p.24
Petit patrimoine	p.25
Espace public	p.27
Patrimoine bâti	p.22
Petit patrimoine	p.25
Couleurs et matériaux	p.28
Enjeux et recommandations	p.29

Paysage d'aujourd'hui



Larris du Mont Eteuil (CEN Picardie)

La commune fait partie du paysage emblématique des « Rencloîtres de la Somme aval » qui témoigne des étapes de la poldérisation de la vallée : à la hauteur de Grand-Laviers, les premiers bas-champs médiévaux, au parcellaire sinueux, hérité du mouvement des marées sont encore visibles. Une partie du territoire communal est incluse dans la ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique) de type I « Larris du Mont Eteuil », ainsi que dans la ZNIEFF de type I « Larris et bois de Tofflet ».

Les larris, qui présentent une flore remarquable, ont tendance à être envahis par les hautes herbes et les broussailles.

Le larris du Mont Eteuil fait l'objet d'un pâturage extensif mis en place par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, en collaboration avec le propriétaire et un éleveur de moutons. La commune fait également partie du site Ramsar Baie de Somme pour la conservation des zones humides.

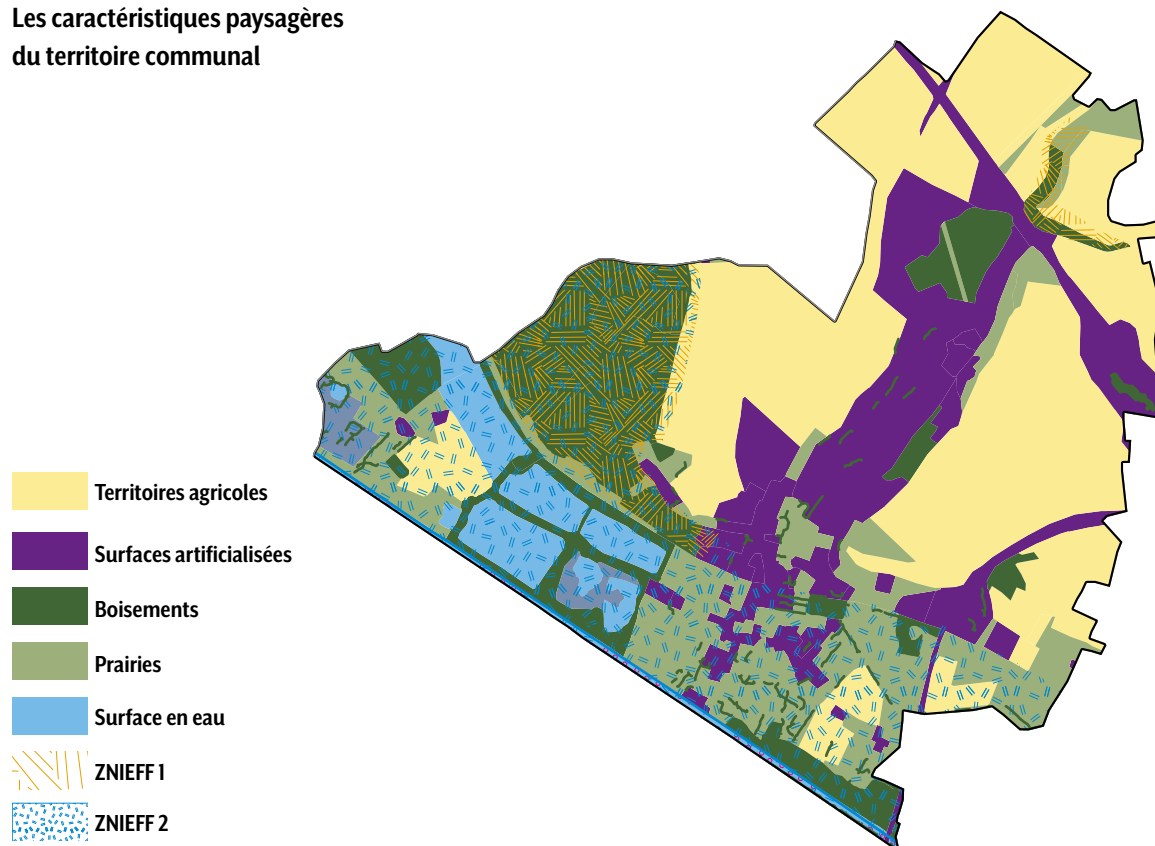
La réserve ornithologique (81 ha) : située sur les anciens bassins de décantation de la sucrerie d'Abbeville est gérée par la Fédération des chasseurs de la Somme depuis 2010. Sa situation dans l'ancien lit de la Somme lui confère un positionnement stratégique pour l'accueil

de l'avifaune migratrice. La qualité de l'eau et la présence d'une lame d'eau suffisante pendant plusieurs mois de l'année constituent les enjeux majeurs de ce site. (source : baiedesomme.org)

Ancien bassin de décantation de la sucrerie d'Abbeville, aujourd'hui réserve ornithologique



Les caractéristiques paysagères du territoire communal





Fond du Val, route du Val



Plateau agricole, rue des moissons



Canal de la Somme à Petit-Laviers

Évolution des paysages

Les paysages de la commune ont fortement évolué au gré des activités humaines qui s'y sont développées.

(IGN 1939) A la fin des années 1930, le parcellaire agricole présente une mosaïque de petites parcelles non alignées.

Les vergers, pâtures et haies sont encore très présents autour de l'espace bâti de Petit-Laviers.

Les constructions étaient uniquement situées dans le fond de vallée autour des trois rues principales de Grand-Laviers et seulement quelques fermes étaient bâties à Petit-Laviers.

(IGN 1971) Le début des années 1970 dévoile un

paysage différent : si le réseau de haies est encore présent, les vergers et pâtures ont régressé.

Les parcelles agricoles sont de taille plus importante et alignées. Ces phénomènes tendent à s'accroître, et les caractéristiques de ce paysage



IGN 1939

de fond de vallée peuvent faire l'objet de pressions urbaines et agricoles qu'il est important de maîtriser pour en préserver la richesse paysagère. (IGN 2012) La photographie actuelle montre une urbanisation importante des coteaux de la Somme

sur Grand-Laviers ainsi qu'une densification des constructions dans le hameau. Les haies, pâtures et vergers sont globalement moins présents et les parcelles agricoles cultivées sont plus vastes suite aux différents remembrements.



IGN 1971



IGN 2012

Faune sauvage

231 espèces ont été recensées au gré d'inventaires communaux. Ces données ne sont pas exhaustives et tous les milieux n'ont pas été inventoriés, il reste donc des découvertes à faire sur la commune. Parmi les espèces recensées, on peut noter :

3 espèces d'amphibiens : crapaud commun, rainette verte et grenouille rousse.

41 espèces d'insectes : aromie musquée, crache sang, coccinelle à 11, 13, 22, 24 et 7 points, coccinelle à damier, coccinelle asiatique, coccinelle des friches, coccinelle des roseaux, rhizobie des arbres, des friches, clitostethus arcuatus, scymnus haemorrhoidalis, interruptus, marginée, hespérie du dactyle, carte géographique, paon du jour, petite tortue, petit nacré, tircis, vulcain, machaon, piéride du navet, sésie apiforme, anax empereur, agrion élégant et porte coupe, leste vert, orthétrum réticulé, sympétrum à côtés striés et rouge sang, criquet des pâtures, ensanglanté et mélodieux, conocéphale bigarré, decticelle bariolée et cendrée, grande sauterelle verte.

Parmi les **mammifères**, ont pu être observés : renard roux, blaireau d'Europe, fouine, pipistrelle commune, hérisson d'Europe, lapin de garenne, lièvre commun, chevreuil, sanglier, mulot sylvestre, rat musqué, muscardin, écureuil roux .

159 oiseaux ont pu être observés de manière récurrente ou ponctuelle entre 1996 et 2016 : bondrée apivore, busard des roseaux et Saint-Martin, buse variable, épervier d'Europe, bernache nonnette, canard chipeau, colvert, pilet, siffleur et souchet, cygne noir et tuberculé, erismature rousse, fuligule milouin et morillon, garrot à œil d'or, harle bièvre et piette, nette rousse, oie cendrée et rieuse, ouette d'Égypte, sarcelle d'été et d'hiver, tadorne casarca et de Belon, martinet noir, grand gravelot, pluvier argenté et doré, vanneau huppé, huîtrier pie, goéland argenté, brun, cendré et leucophée, mouette mélanocéphale, pygmée et rieuse, avocette élégante, échasse blanche, barge



Les milieux ouverts de la commune accueillent de nombreuses espèces de papillons, coccinelles et orthoptères (criquets et sauterelles) dont certaines, comme le criquet ensanglanté, présentent un intérêt patrimonial. Criquet ensanglanté (G.U. Tolkiehn)

à queue noire et rousse, bécasseau cocorli, de Temminck, maubèche, minute, tacheté, variable et des bois, bécassine des marais, chevalier aboyeur, arlequin, culblanc, gambette, guignette, stagnatille et sylvain, combattant varié, courlis cendré, phalarope à bec étroit, tournepierre à collier, guifette noire, sterne pierregarin, aigrette garzette, butor étoilé, grande aigrette, héron cendré, cigogne blanche, ibis falcinelle, spatule blanche, pigeon biset et ramier, tourterelle des bois et turque, martin-pêcheur d'Europe, coucou gris, faucon crécerelle et hobereau, faisau macroule, gallinule

poule-d'eau, râle d'eau, mésange à longue queue, alouette des champs, grimpeur des tours, corbeau freux, corneille noire, geai des chênes, pie bavarde, bruant des roseaux, bouvreuil pivoine, chardonneret élégant, linotte mélodieuse, pinson des arbres et du Nord, verdier d'Europe, hirondelle de fenêtre, de rivage et rustique, bergeronnette de Yarrell, flavéole, grise et printanière, pipit farlouse et spioncelle, gebemouche gris, loriot d'Europe, mésange bleue, charbonnière et nonnette, moineau domestique, accenteur mouchet, sittelle torchepot, étourneau sansonnet, bouscarle de Cetti, fauvette à tête noire, des jardins et grisette, locustelle luscinoïde et tachetée, phragmite des joncs, pouillot fitis et vélocé, roitelet huppé, rousserolle effarvate, turdoïde et verderolle, panure à moustaches, troglodyte mignon, gorgebleue à miroir, grive draine, litorne, mauvis et musicienne, merle noir, rossignol philomèle, rougegorge familier, rougequeue à front blanc et noir, tarier pâle, grand cormoran, pic épeiche, épeichette, noir et vert, grèbe à cou noir, castagneux, huppé et jougris, chevêche d'Athéna, chouette hulotte, hibou des marais, effraie des clochers.

Parmi les **espèces d'avifaune** recensées, il faut noter la présence de la Cigogne blanche parfois observées aux abords des bassins de décantation. Ces milieux ouverts (cultures, prairies...) constituent pour l'espèce un lieu de repos et de nourrissage pendant une période de transit. La proximité des points d'eau constitue un habitat d'autant plus favorable pour l'espèce. Notons également la présence de la **Chevêche d'Athéna**, rapace aux mœurs plutôt diurnes, classée comme espèce vulnérable, du fait de la

disparition de son habitat : le bocage. La commune accueille également le **Tarier pâtre** qui affectionne également ce milieu.

A noter la présence dans la Somme de l'**Anguille européenne**, espèce classée en danger critique d'extinction. Cette espèce est en net déclin en France et dans le monde, la préservation de son habitat et de sa libre-circulation dans les cours d'eau sont essentiels pour le maintien de l'espèce.

5 gastéropodes : grande loche, escargot de Bourgogne et des haies, moine globuleux, ambrette amphibie.

1 espèce de reptile : lézard vivipare.

Vous pouvez contribuer à l'amélioration des connaissances de la faune sauvage de votre commune ou suivre son évolution par le biais de la base de données Picardie Nature : www.clicnat.fr



Anguille européenne, espèce classée en danger critique d'extinction (Viridiflavus)

La rainette verte trouve divers points d'eau sur la commune nécessaires à sa reproduction, ainsi que des boisements et des milieux ouverts utilisés durant sa phase terrestre. (Rainette verte, par Woisul)



Forme urbaine et patrimoine bâti

Une urbanisation contrainte par la Vallée

Le village s'est historiquement et naturellement développé en fonction du site naturel : les habitations se sont implantées à flanc de coteau, sur la rive droite de la Somme, là où les terrains étaient les plus propices sans empiéter sur l'espace cultivé ni dans les rences. Petit-Laviers, ancien hameau de Cambron et rattaché à Grand-Laviers

en 1976, ne comptait que quelques fermes en lien avec la culture des bas-champs s'inscrivant dans le paysage du fond de vallée.

La commune changera fortement de forme urbaine à partir des années 1970 avec la construction de lotissements, et donc le percement de nouvelles rues sur le coteau, ainsi

que le redressement de la route départementale 940 en ligne droite.

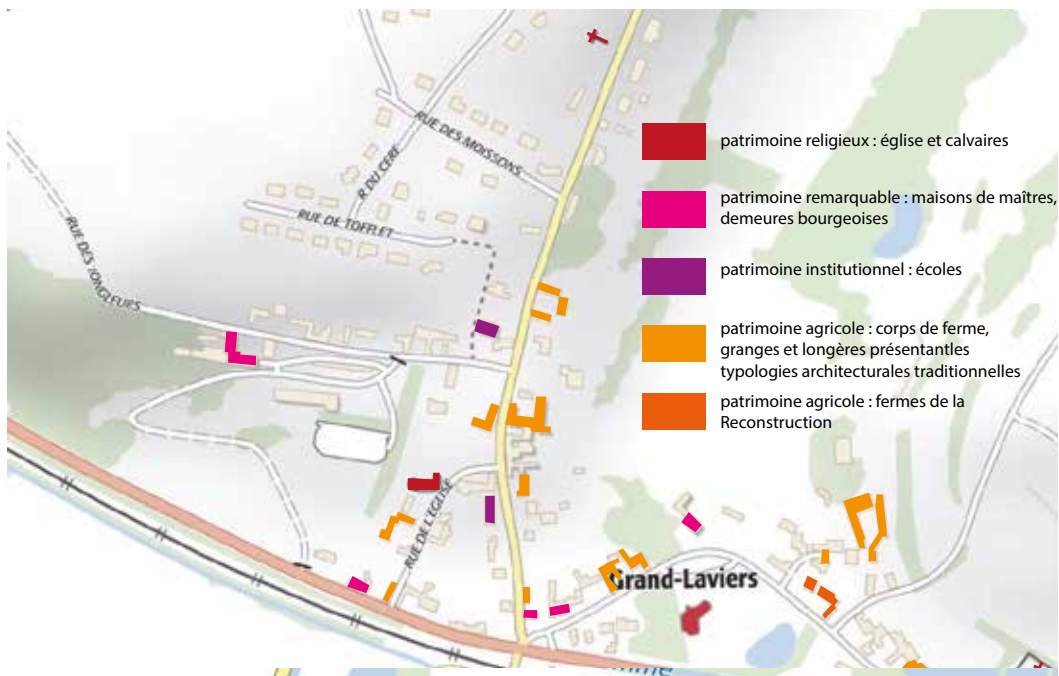
Les lignes de force du territoire communal sont orientées nord-ouest / sud-est autour de la RD 940, la ligne de chemin de fer et le canal de la Somme.



Extraits du plan par masses de cultures de 1804, Archives Départementales de la Somme (AD 80)



Extraits du cadastre de 1820 de Cambron, AD 80



localisation
du patrimoine
bâti

Étymologie et population

Grand-Laviers serait nommé dès le IX^e siècle « Latverum » ou « Lavetum » et prendrait sa signification dans la proximité avec le cours d'eau (à cette époque, le village se trouve au cœur de l'estuaire de la Somme).
L'eau constitue un élément fondamental dans le territoire communal. Il est mentionné dès le IX^e siècle au moment des grandes invasions Viking.

Évolution de la population

Années	1836	1851	1872	1906	1968	1990	1999	2013
Nombre d'habitants	252	310	267	242	356	423	371	351

Petit-Laviers a intégré la commune en 1976

Patrimoine agricole

L'activité agricole façonne le paysage de la commune.

Le plan par masses de cultures de 1804 de Grand-Laviers répertorie trente-six fermes et le cadastre de 1820 de Cambron indique la présence de dix-huit fermes à Petit-Laviers. Par ailleurs, trois corps de fermes isolés et imposants sont présents : la ferme de Touvent, de Tofflet et celle du Val aux Lépreux.

Un certain nombre de corps de ferme traditionnels de la Picardie maritime, dont certains ont été réhabilités en tenant compte de la typologie architecturale d'origine, sont visibles aujourd'hui. La ferme d'élevage comprend traditionnellement une maison d'habitation et des bâtiments d'exploitation implantés sur une vaste cour

ouverte. La ferme céréalière présente un front bâti, parallèle à la rue, rythmée par l'ouverture des portes charretières. Elles sont construites en torchis jusqu'au milieu du XIX^e siècle puis la brique sera également utilisée.

Ces caractéristiques méritent d'être préservées comme témoins de l'identité locale.

Rue de Buigny





Rue de l'école, Petit-Laviers

La Ferme du Val aux Lépreux

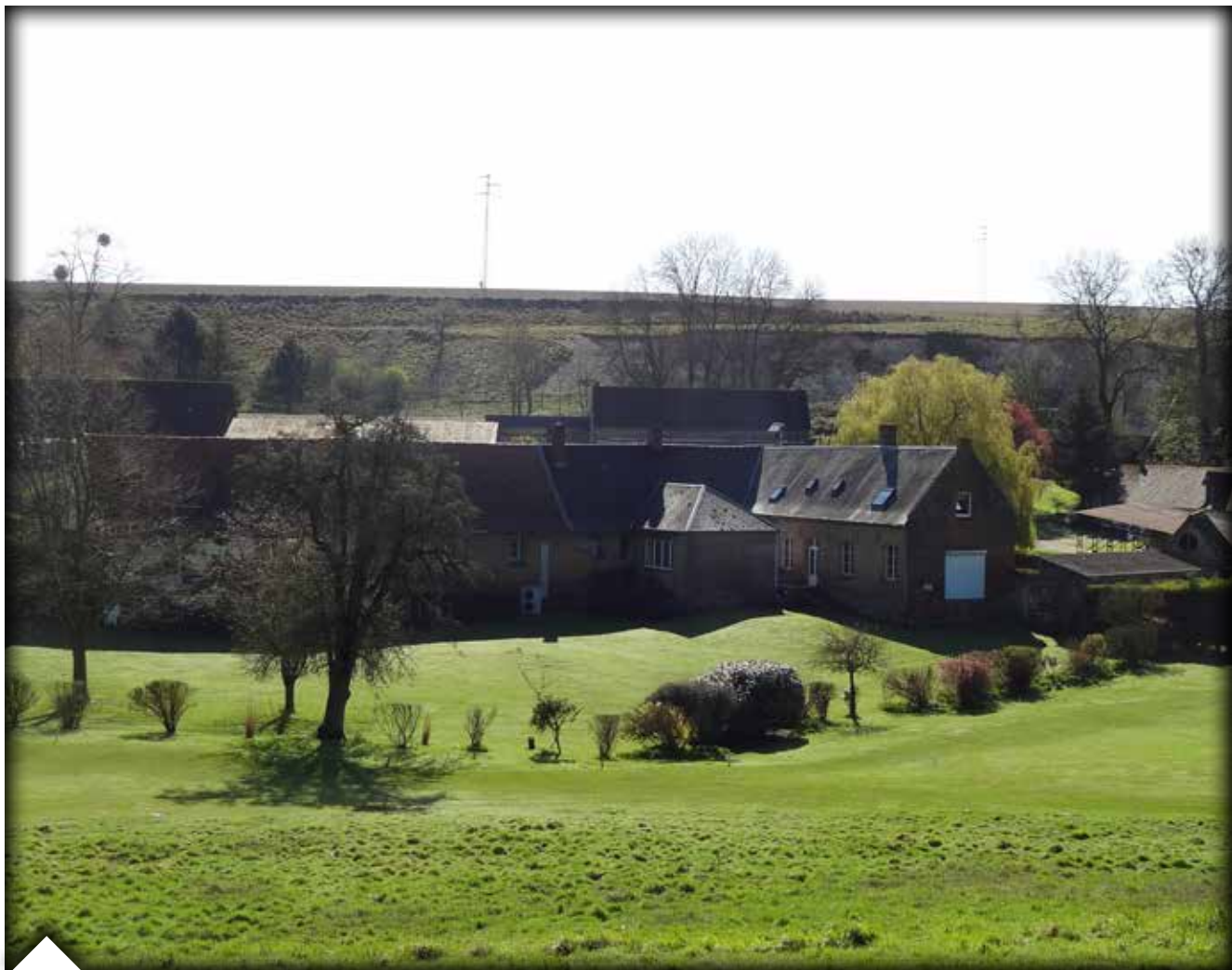
Au XII^e siècle, l'abbé d'Abbeville fait ouvrir un hospice pour les lépreux, la maladrerie des Frères du Val, qui sera déplacée à Grand-Laviers au siècle suivant et fonctionnera jusqu'en 1696 avant d'être convertie en ferme. Il subsiste peu d'éléments aujourd'hui de cet ensemble patrimonial.



Acquarelle Coll. Macqueron, BM Abbeville



Extrait du plan par masses de cultures de 1804, AD 80



La ferme du Val aux Lépreux de nos jours

La ferme de Touvent

Située au cœur des zones humides de la vallée de la Somme.



Extrait du cadastre de Cambron de 1820, AD 80

La ferme de Touvent aujourd'hui



La Ferme de Tofflet

Vaste corps de ferme situé à l'ouest du territoire communal près du bois du même nom et en surplomb des vestiges de la motte castrale (cf. fiche patrimoniale n° 7 de l'atlas paysager de Bailleul). La ferme devait dépendre d'une demeure bourgeoise présente sur le cadastre du XIX^e siècle.



Ferme de Tofflet, 1864, dessins, coll. Macqueron, BM Abbeville.



Extrait du cadastre de Grand-Laviers de 1804, AD 80

La ferme de Tofflet de nos jours



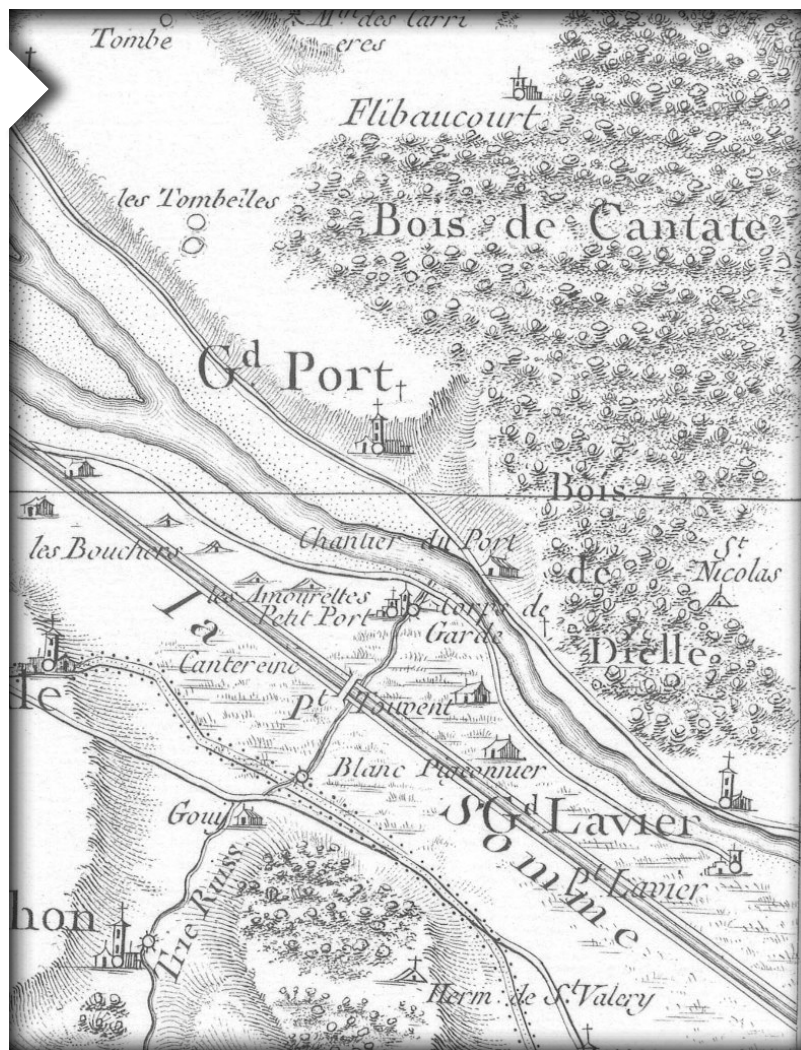
*L'eau dans tous
ses états :*

le fleuve, le canal, les mares et les sources.

Histoire

À la hauteur de Grand-Laviers la Somme pénètre dans son ancien estuaire. La pente de la vallée y est faible et explique l'envahissement des flots de marées hautes avant la canalisation : le mascaret se ressentait dit-on, jusqu'à 25 km en amont. La canalisation de la Somme contredit le mouvement naturel des vents et des courants dans l'estuaire. Le courant et le tirant d'eau ont toujours été naturellement plus importants sur la rive droite de la baie et la toponymie en témoigne : Grand-Laviers ou Port-le-Grand s'opposent à Petit-Laviers et Petit-Port.

La Somme avant sa canalisation. Extrait de la carte Cassini du XVIII^e siècle



La canalisation de la Somme

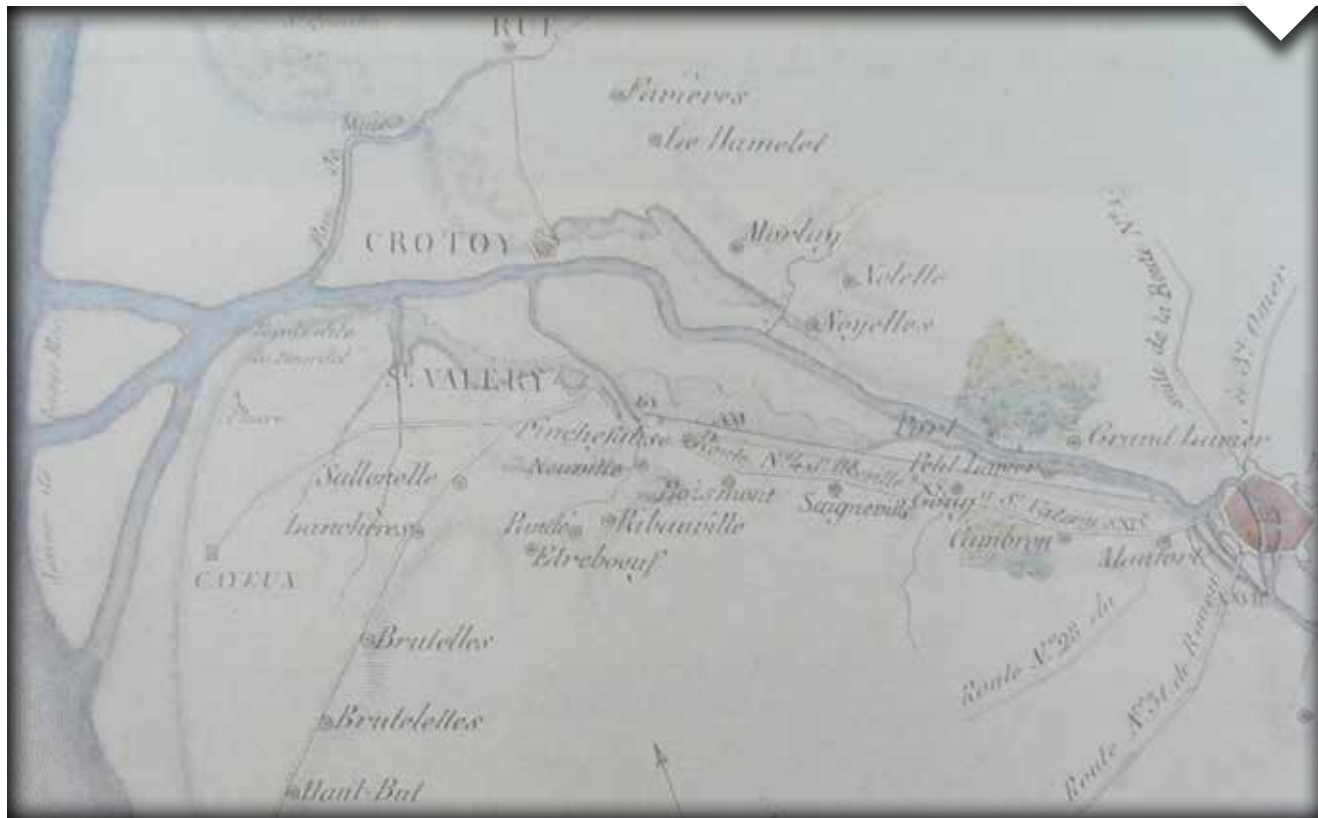
Le canal maritime regroupe les eaux entre Abbeville et Saint-Valery-sur-Somme. Son niveau d'eau est lié au rythme des marées. Réalisé entre 1803 et 1827, le canal obéissait à des logiques agricoles et commerciales qui ont mésestimé le rôle des dynamiques naturelles de l'estuaire. Pour les agriculteurs de la fin du XVIII^e siècle, fixer le lit de la Somme était un moyen de garantir leurs terres. Jusqu'alors les marées remontaient jusqu'à Abbeville et les grandes marées se ressentaient jusqu'à Pont-Rémy. Le fleuve et la marée

débordaient, se déplaçant dans la vallée au gré des courants et des vents. Pour se protéger les paysans édifiaient des renclôtures : toute la rive gauche du canal présente un paysage structuré de digues sinueuses plantées de saules. Finalement, la rive droite est définitivement appropriée grâce à un réseau de drainage et un système de renclôtures planifiés lors du percement du canal.

La première raison du percement du canal était commerciale : les armateurs entendaient maintenir l'accès des navires jusqu'à Abbeville alors que

l'ensablement de la baie et les caprices du fleuve rendaient de plus en plus difficiles les conditions de navigation. Tracé au centre de la vallée, le chenal reliait Abbeville au port de la rive sud. Ce choix était stratégique mais sous-estimait l'influence des vents et des courants du fleuve. La seconde erreur fut de méconnaître le rôle de la divagation d'un fleuve : les sédiments charriés par la Somme ne pouvant plus se déposer sur les marges, se sont concentrés au point d'effluence du canal, accélérant ainsi l'ensablement de l'estuaire.

Carte du canal du duc d'Angoulême, présentée à son Altesse Royale Monseigneur du duc d'Angoulême, par l'ingénieur en chef Bélu. Amiens le 10 avril 1821 (AD 80) - Le Canal de la Somme, H.Izembart et B. Le Boudec.



Les ponts tournants du canal

Entre Abbeville et Saint-Valery-sur-Somme, plusieurs liaisons traversaient la vallée. Elles résultaient de l'ensablement de la mer, de la sédimentation du fleuve et du travail des hommes. Ces hauts fonds servaient de gués. Ceux de Lavieres ou de Petit-Port seraient connus depuis le XIII^e siècle.

Modèle du pont tournant : d'un côté une culée en béton assure deux unités de croisement, et le rétrécissement de la route pour un passage à sens unique de 3 mètres ; de l'autre, une poutre métallique de 28 mètres, montée sur un pivot central, repose sur un socle de 10 pieux en béton armé. La rotation du pont, actionnée manuellement, exige la présence de deux personnes.- Le Canal de la Somme, H.Izembart et B. Le Boudec.



Le pont tournant en 2017 est toujours opérationnel



Les mares

Il existait deux mares publiques jusque dans les années 1950-1960. Elles ont été comblées ensuite : une mare à Grand Laviars à l'emplacement du monument aux morts et une autre à Petit Laviars à l'emplacement du terrain de boule. Certains grands corps de ferme avaient une mare dans leur cour. Elle servait d'abreuvoir pour les animaux et à d'autres usages quotidiens. C'est le cas à la ferme

de Touvent, de Tofflet, du Val au Lépreux ainsi qu'à la ferme située à l'angle des rues de Buigny et des Jongleurs.

Mare de la ferme rue de Buigny, extrait du cadastre de XIX^e siècle. AD 80

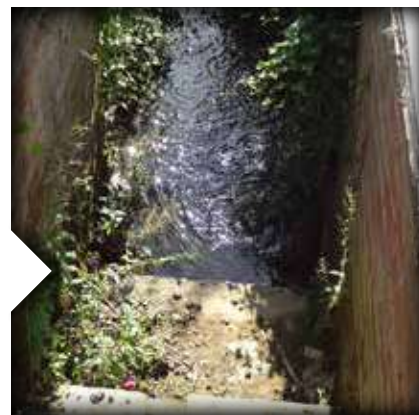


Aujourd'hui une mare publique proche de la place de la mairie permet notamment de servir de bassin de rétention lors de fortes pluies.

Les sources



Deux sources sont présentes à Petit-Laviars.



Patrimoine remarquable

Quelques demeures bourgeoises sont remarquables à l'échelle de la commune par leur volume et leur architecture.



*L'ancienne demeure de Henri Devismes de Flacourt à Lavers 1884, puis des héritiers de Juzancourt, actuellement Institut médico-éducatif.
Photographie, 1884, coll. Macqueron, BM Abbeville*

Demeure route du Crotoy, dite « maison Napoléon et Joséphine »



Patrimoine religieux

Placée sous le vocable de Saint-Fuscien, l'église date du XV^e siècle. Son site d'implantation à flanc de coteau offre des points de vue remarquables sur le village et son paysage.

L'église 1850, aquarelle, coll. Macqueron, BM Abbeville



Église Saint Fuscien aujourd'hui

Patrimoine public

Les écoles

« Grand-Laviers possède une maison d'école et un logement d'instituteur depuis 1854 construits sous la direction de Monsieur Coulombel architecte à Abbeville » (source, plan de l'école, 1878, AD80).

L'ancienne école mixte de Grand-Laviers



En 1950, à l'initiative de l'instituteur Monsieur Gourmanel, les habitants se mobilisent pour participer à un jeu radiophonique organisé par la margarine Astra auquel participent de nombreuses communes. Grand-Laviers remporte le prix d'un million de francs. Cette somme aide la commune en 1953 à construire la mairie-école rue des jongleurs et à installer un préfabriqué rue de l'école à Petits-Laviers.

École construite en 1953

Petit patrimoine

La commune présente certains témoignages des usages passés



Les calvaires

Ils témoignent des pratiques religieuses importantes au XIX^e siècle et constituent aujourd'hui des éléments de repère dans le paysage de la commune.

Calvaire de Petit-Laviers



Calvaire rue de Buigny



Calvaire du cimetière

A l'orée du bois du Val se trouve un oratoire avec un Christ aux liens



Les cabanes de bergers

Au début du XX^e siècle, le berger dormait, une partie de l'année, dans une cabane-roulotte en bois posée à côté du parc de clôtures mobiles servant à rassembler pendant la nuit les moutons dont la garde lui avait été confiée par un ou plusieurs propriétaires. Les chiens dormaient sous la roulotte. (pierreseche.com)

*Cabane de bergers
reconstituée au domaine
du Val*



*Cabane de bergers,
route du Crotoy
(André Guerville)*



Espace public

La commune possède trois places publiques : la vaste place autour de la mairie (Place du grand Lavoir), celle abritant le monument aux morts rue de Buigny, et la place du Petit-Laviers où se situe le terrain de boule.



Monument aux morts

Place de la mairie

Place de Petit-Laviers



D'autres espaces publics sont présents notamment au sein des lotissements. Afin de préserver l'identité rurale de la commune il est important de maintenir une intervention discrète sur ces espaces, notamment sur les accotements et le mobilier utilisé.

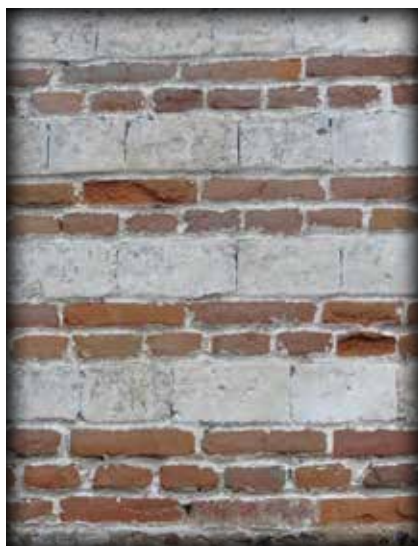
Couleurs et matériaux

Le bâti traditionnel lié à l'activité agricole était construit avec les matériaux locaux : pan de bois et torchis essentiellement. La brique s'est ensuite répandue à partir du XIX^e siècle. Sur le bâti traditionnel les enduits à la chaux sont utilisés et le goudron recouvre les soubassements (influence de l'architecture maritime).

Certains édifices remarquables présentent

l'utilisation de la pierre calcaire en maçonnerie avec la brique ou le silex.

Les toitures colorent le cadre de vie : elles se présentent traditionnellement sous la forme de tuiles picardes de couleur rouge-orangée pour les plus anciennes, ou d'ardoises pour les édifices les plus remarquables.



Recommandations paysagères et propositions d'actions

Les enjeux

Le village de Grand-Laviers présente un caractère bipolaire qui se caractérise par deux types d'implantation bien distinctes : une urbanisation à flanc de coteau, avec à la base une implantation plutôt linéaire et une urbanisation de fonds de vallée un peu moins groupée.

Longtemps séparées par le fleuve, les deux entités sont surtout séparées aujourd'hui par la D40 et la voie ferrée qui créent une «coupure physique» forte.

A Petit-Laviers, la pression résidentielle évolue vers une urbanisation continue qui ferme les vues vers les zones humides. Peu à peu les ambiances de marais humides s'altèrent et le cadre de vie se banalise.

- maîtrise de l'urbanisation sur le coteau et notamment de son intégration paysagère
- valorisation de l'architecture traditionnelle et vigilance sur les nouvelles constructions en termes d'intégration dans le paysage historique

- préservation des pâtures encore présentes en cœur de village comme élément du cadre de vie mais aussi pour leur importance en termes écologiques (infiltration des eaux, habitats pour les espèces)
- maintien des points de vue paysagers, notamment sur les coteaux

- préservation et valorisation du patrimoine traditionnel rural
- amélioration de l'espace public avec une qualification de certains espaces
- valorisation des espaces publics avec le maintien de l'identité rurale du village

Les recommandations et les propositions d'actions

Valorisation des espaces-publics communaux

Action 1 : Valorisation du carrefour avec la départementale 40

La départementale 40 crée une coupure physique entre le bourg et le hameau, le coteau et la vallée.

Le principe serait de créer une place traversante qui mettrait en valeur l'entrée du village ainsi que les liaisons douces vers le hameau de Petit-Laviers.



Projection des aménagements possibles sur le carrefour avec la D40



Le statut de la départementale interdit une intervention lourde sur la chaussée, aussi une simple résine colorée, gravillonnée ou matricée permettrait d'identifier le carrefour de façon sécuritaire et pérenne.

Action 2 : Valorisation de la placette du monument aux morts

Situé au carrefour entre la grand' rue et la rue de l'église, ce petit espace public très minéralisé ne valorise pas l'ambiance rurale de cette perspective paysagère. Une intervention minimale en termes de végétalisation et de mobilier urbain pourrait donner une identité qualitative à ce site.

Placette du monument aux morts



Valorisation de l'identité verte et humide des marais

Le hameau de Petit-Laviers se densifie aujourd'hui avec de nombreuses résidences et l'ambiance liée aux marais s'altère. La traversée du hameau ne valorise pas l'identité paludéenne du site.

La mise en œuvre d'une palette végétale et d'un mobilier identitaire avec la plantation de saules têtards, de banquettes de vivaces et de noues plantées d'hélophytes (de zone humide), valoriserait le cadre de vie.

L'action pourrait être complétée avec la reconstitution des accotements engazonnés. (réalisés à l'aide d'un mélange terre-pierre, ils permettent un stationnement des voitures.)

Hameau de Petit-Laviers





Saulx nain



Astilbe



Silphium



Salicaria

Exemple de structure en osier et de panneau en gaulettes



Choix d'une palette végétale qui évoque l'identité paludéenne (hélophytes)

Valorisation du patrimoine bâti

Le village comporte du bâti de très bonne qualité mais ponctuellement dégradé.

Aujourd'hui de nombreuses constructions qui emploient des murs en parpaing apparents sont visibles à travers la commune. Ces bâtiments ne sont pas toujours esthétiques et peuvent dévaloriser le cadre de vie depuis l'espace public. Cet état ne doit être que provisoire, le retour à l'état initial ou s'en approchant doit être un objectif.





Cet Atlas et l'ensemble de la collection déjà parus sont disponibles gratuitement sur : WWW.BAIEDESOMME3VALLEES.FR

Mentions légales :

Éditeur : Baie de Somme 3 Vallées (Syndicat Mixte) - Immeuble GAROPÔLE, place de la gare 80100 Abbeville
Imprimeur : Imprimerie Carré
Directeur de la Publication : Nicolas Dumont | Responsable de la rédaction : Clotilde de Zélicourt | Responsable graphique : Marc-Adrien Weyl
Textes : Marion Bonvarlet Clotilde de Zélicourt
Réalisation : Marion Bonvarlet, Marc-Adrien Weyl
Ne peut être vendu | Parution : Juin 2018 | Tirer à : 500exp | Tirage sur papier Cyclus
Reproduction soumise à autorisation du Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées

Bibliographie : Histoire de l'Abbeillois rural, G. Devismes, 2013, Atlas des paysages de la Somme, Diren Picardie, 2006, Le canal de la Somme, H. Izembart et B. Le Boudec, Grand-Laviers et ses deux mille ans d'histoire, 2000

Crédits : Couverture : nord-image.com, Crédits photos : BS3V, BM Abbeville, AD 80, IGN, BOCAGE Agence paysage, André Guerville Richesse en Somme

Remerciements : Monsieur le maire Christophe Mennesson

Financeurs



Projet
Parc
naturel
régional
Baie de Somme
Picardie Maritime
Une autre vie s'invente ici

Baie de Somme 3 Vallées est le syndicat mixte qui porte le projet de Parc naturel régional Baie de Somme Picardie Maritime regroupant 137 communes. L'ambition majeure est de créer les bases d'une solidarité territoriale entre le littoral et l'intérieur des terres, de faire du Parc un territoire où l'on vit, l'on crée, l'on entreprend. Le Label « Parc naturel régional » pourra favoriser l'attractivité touristique de l'ensemble de la Picardie Maritime.